

s'occupe des questions administratives courantes, de la coordination interinstitutionnelle des programmes, ainsi que des projets ou problèmes urgents que doivent aborder conjointement plusieurs institutions.

L'organisation internationale du travail (OIT), créée en 1919 par la Société des Nations, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1946. Elle réunit les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 124 États membres (en 1974) qui s'efforcent de faire régner la justice sociale en améliorant les conditions de vie et de travail dans toutes les parties du monde. L'OIT est chargée de l'exécution d'un certain nombre de programmes techniques et de formation inscrits à son budget courant. Le conseil d'administration ainsi que de nombreux comités de techniciens et d'experts se réunissent fréquemment au cours de l'année et une conférence de tous les membres a lieu une fois par an en juin, à Genève. Le Canada est membre de l'OIT depuis sa création et, comme il figure parmi les États les plus industrialisés, on lui a confié l'un des 10 sièges non électifs au conseil d'administration.

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), créée en 1945, compte, avec ses 131 membres, parmi les institutions spécialisées les plus importantes. Deux de ses objectifs sont le relèvement des niveaux de vie et de nutrition des pays membres et l'amélioration des techniques de production et de distribution des produits alimentaires, agricoles, forestiers et de la pêche. A cette fin, le Secrétariat de la FAO procure à ses membres divers services: conseils d'experts, collecte et publication de statistiques sur l'agriculture et la pêche, organisation de conférences internationales et de réunions d'experts qui s'intéressent aux problèmes de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche.

Le Conseil de la FAO se réunit deux fois l'an pour donner directives et orientations au Secrétariat relativement à la politique à suivre; la Conférence de la FAO se réunit tous les deux ans. La 17^e réunion a eu lieu en novembre 1973 à Rome. La FAO a son siège dans cette dernière ville, et elle compte également des bureaux régionaux à Washington, Bangkok, Rio de Janeiro, Santiago et au Caire. Le Canada participe aux travaux de la FAO et il est membre du Conseil, du Comité des finances, de la Commission des produits, de la Commission des pêches, de la Sous-commission consultative pour l'écoulement des excédents, du Groupe d'étude sur les céréales, de la Commission nord-américaine de l'exploitation forestière ainsi que d'autres organes de la FAO. Le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, qui relève de la Commission du Codex alimentaire, a été créé en novembre 1961 par une résolution de la Conférence de la FAO. Ses statuts ont été adoptés par la 16^e Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé. Le Programme est administré par un comité exécutif dont le Canada est membre.

Le Programme alimentaire mondial a été lancé à titre expérimental au début de 1963 pour une période de trois ans sous les auspices de la FAO et de l'ONU. A la fin de 1965, il a été établi de façon permanente pour aussi longtemps qu'on pourrait compter sur l'aide multilatérale. Son objet est de procurer, sur une base multilatérale, des secours d'urgence et de promouvoir l'expansion économique et sociale, notamment par la distribution d'aliments aux enfants. L'objectif approuvé des contributions pour 1975-76 est de \$440 millions, et sur ce montant \$368 millions avaient déjà été fournis en janvier 1975. Entre janvier 1963 et la fin de 1974, la contribution totale du Canada au Programme (\$132 millions) était la deuxième en importance. La somme de \$98.5 millions prévue par le Canada pour 1975-76 est donc quatre fois plus élevée que celle de l'année précédente. Le Canada fournit actuellement la plus importante contribution au Programme.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), créée en 1948, compte à l'heure actuelle 140 membres et deux membres associés. Elle remplit ses fonctions de direction et de coordination en matière de santé sur le plan international par l'intermédiaire de l'Assemblée mondiale de la santé, du Conseil exécutif, du Secrétariat et de six commissions régionales. Son objectif, tel qu'établi par sa constitution, est «d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible». A cette fin, l'OMS, dont le siège est à Genève, fournit des services consultatifs et techniques aux pays désireux de développer et de perfectionner leurs services de santé. Lors de la 28^e session de l'Assemblée mondiale de la santé, qui s'est tenue à Genève en mai 1975, le Canada a été élu membre du Conseil exécutif de l'OMS pour une période de trois ans.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été créée en 1946 en vue de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en favorisant, par